



Compte-rendu du conseil communal du 16/12/24

Présents : Monsieur Luc Delvaux, Bourgmestre; Monsieur Pierre Frankinet, Madame Laure Malherbe, Monsieur Christian Moray, Madame Pascale Ummels, Monsieur Amaury Masson, Échevins;

Monsieur Denis Lambinon, Monsieur Olivier Rouxhet, Monsieur Michel Beaufays, Madame Sylvie Garray, Monsieur Emmanuel Radoux, Monsieur Damien Fontaine, Madame Françoise Grignard, Monsieur Julien Cahay, Monsieur François Collienne, Madame Emilie Simon, Madame Géraldine Demarteau, Madame Stéphanie Philippin, Madame Florence Giet, Madame Renée Peutat-Broers, Madame Lucie Lorenzi, Madame Lise Thérer, Conseillers; Monsieur Joseph Ponthier, Président du CPAS; Madame Anne-Françoise Delville, Directrice générale f.f.;

Excusés : Monsieur Alain Collienne, Madame Catherine Gasquard-Chapelle, Monsieur Maxime Leerschool, Conseillers;

En vert, les votes.

En mauve, nos remarques.

En ce qui concerne les questions orales d'actualité, nous reprenons tel quel le résumé du procès verbal publié par la commune. Nos remarques complémentaires sont en mauve.

1. Procès-verbal de la séance antérieure - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

2. Prestation de serment du Président du Conseil de l'Action Sociale

Pas de vote pour ce point

Monsieur Joseph Ponthier est désigné Président du CPAS

3. Budget communal - Exercice 2025 - Approbation

Ce point a été approuvé avec 17 voix « pour » et 5 « abstentions » (MCS)

On demande une vue globale, une présentation des plans PIMACY, de l'ensemble des projets, on n'y comprend plus rien.

4. Subsidés 2024 - Phase II - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

5. Budget du CPAS - Exercice 2025 - Approbation

Ce point a été approuvé avec 17 voix « pour » et 5 « abstentions » (MCS)

6. Règlement communal portant sanctions administratives des incivilités, des infractions mixtes, des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement et des infractions aux dispositions concernant les signaux C3, F103 et F111

Ce point a été approuvé à l'unanimité

7. Convention entre la Commune et le Service d'accueillantes d'enfants conventionnées "Accueil des Tout-Petits" - Soutien à l'accueil des enfants de moins de trois ans - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

1,27 par enfant sprimontois par jour

8. Convention entre la Commune et l'ASBL Culture Education Loisirs - Soutien à l'accueil des enfants de moins de trois ans - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

9. Coordination Accueil Temps Libres (CATL) - Rapport d'activités 2023-2024 - Plan d'actions 2024-2025 - Information

Pas de vote, il s'agit d'une information

Questions orales d'actualité

MCS demande à quoi correspondent les sommes prévues à différents endroits dans le budget concernant Rouvrex et en particulier pour la rue Victor Forthomme n°7.

Le Collège répond qu'un budget est notamment prévu pour la réfection d'une portion de voirie allant des gîtes vers la rue qui a déjà été refaite, ainsi que pour des travaux de rénovation de la plaine de jeux et de la salle la Rouvre.

MCS demande où en est la réalisation du passage pour piétons à Florzé ?

Le Collège explique qu'il est toujours dans l'attente, malgré de nombreux rappels et interpellations, de la réalisation des travaux par le Service Public de Wallonie (SPW) – Routes puisqu'il s'agit d'une voirie régionale.

Le Collège confirme que la Commune ne peut agir d'initiative, car il risquerait, en cas d'accident, de lui être reprochée d'avoir réalisé un aménagement qui, non validé par le SPW, aurait gêné les usagers de la route. Afin de minimiser les risques, la Commune a tout de même déjà placé, en domaine privé, de grandes bâches « 50 km » et des figurines PIETO.

MCS demande quels sont les grands axes que le nouvel Echevin en charge de la Citoyenneté va développer lors de cette nouvelle législature et propose l'expertise du MCS Citoyen dans le cas où il serait décidé d'utiliser la participation citoyenne notamment dans la prise de décision.

Le Collège confirme qu'il sera poursuivi le travail des commissions consultatives déjà en place tout en étant conscient qu'il y a d'autres choses à construire. Si l'Echevin en charge de la Citoyenneté a déjà des idées, comme impliquer le citoyen plus tôt dans la démarche, il reste ouvert à toute suggestion.

MCS ayant constaté sur le territoire de Sprimont que beaucoup de logements étaient inoccupés, demande à ce que cette problématique soit mieux identifiée et gérée afin que cela puisse bénéficier à terme aux jeunes qui souhaiteraient s'implanter sur Sprimont (logements remis en vente et/ou en location, baisse du coût actuel de l'immobilier sur Sprimont).

Le Collège confirme que le relevé est toujours en cours, notamment en bénéficiant de l'aide de la SWDE et de RESA pour le constat des consommations faibles en eau et en électricité. Cela doit être une priorité pour le service Logement, dans le respect des procédures actuelles.

MCS demande qui gèrera la future crèche installée à Sendrogne.

Le Collège : la concession de services - *Exploitation d'une crèche dans un bâtiment communal* a été attribuée à l'ASBL Culture Education Loisirs. Les travaux de rénovation du bâtiment doivent en principe commencer la troisième semaine du mois de janvier 2025.